

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 96 (1951)  
**Heft:** 7

**Rubrik:** Revue de la presse

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Revue de la presse :**Revue de la Défense nationale**

*N° de février 1951.*

« Ce ne sont pas mes chars qui ont gagné la bataille mais les hommes qui les montaient ». Le maréchal Montgomery évoquant ses victoires, soulignait ainsi l'importance du facteur humain. Dans un article intitulé « les valeurs morales » le Lt. colonel Debau fait un parallèle entre la formation morale de l'armée française et celle de l'armée soviétique. A un moment où les Etats-Unis proposent au monde un recensement des hommes, des chars, des avions, des navires de guerre pour en tirer des conclusions quant au potentiel militaire de chaque pays, cette étude est intéressante parce qu'elle montre qu'une telle comparaison, quelle que soit l'exactitude des chiffres obtenus, est illusoire si le coefficient moral susceptible de décupler la puissance matérielle ne peut être rigoureusement établi.

En France, l'attention portée à la formation morale a subi des hauts et des bas. Avant 1914 l'université française préparait les futurs soldats et leur inculquait avec l'idée de revanche, l'esprit de sacrifice et l'amour de la Patrie. Après 1918, dans un pays satisfait dans ses revendications, un ministre des affaires étrangères exprimait la tendance morale par ce slogan : « Arrière les canons, arrière les mitrailleuses ». Et ce fut 1940 ; l'effondrement d'une armée sans moral et, pour être plus précis, sans préparation morale parce que le moral se prépare, se cultive mais ne s'improvise pas. « Aujourd'hui même, nous sommes souvent loin de cette euphorie qui emplissait tous les cœurs au moment des conseils de révision, de ce désir ardent de participer à la défense de la patrie ». Il semble plutôt que les éducateurs, la presse, les spectacles, la littérature se complaisent à égarer la jeunesse dans des utopies dangereuses et à

miner l'idée même de la défense nationale. Dans sa préface à une réédition d'un livre de Lyautey, le général Juin écrivait : « Si le jeune soldat entre à la caserne avec des préjugés, un patriotisme chancelant, une notion erronée de la discipline, un sens moral déjà dévoyé, la tâche du chef sera quasi impossible ».

A l'Est, les Russes font un effort énorme pour la formation morale de leur armée. Revenant sur leurs erreurs initiales, ils ont su mettre au service de leur propagande l'histoire et les grandes traditions militaires des armées tsaristes. Dans chaque unité un secrétaire dirige la propagande, dans chaque corps de troupe, un officier sorti des écoles politiques du ministère de la propagande propose un programme de conférences, visites d'usines, excursions, jeux, commentaires de presse qui est obligatoirement suivi. Ainsi se crée peu à peu une mystique qui fait accepter à l'homme jusqu'au suicide pour la cause qu'il défend. Là aussi, il est évidemment difficile de faire la part de la conviction et celle de la contrainte.

En conclusion, le Lt. colonel Debau, qui ne désespère pas des ressources morales de la France, propose d'associer « à l'effort financier et matériel qui va être imposé à toutes les nations du pacte atlantique, une véritable croisade nationale et patriotique ».

« Il est temps de secouer le pays de sa torpeur, de lui faire mesurer le danger terrible et pressant qui le menace et, faisant appel à tous les moyens modernes d'information et de diffusion, d'exalter le sentiment national et d'entraîner l'opinion publique dans le sillage de son armée. »

L'étude de M. Marcel Vernoux intitulée *Pour un nouveau système de mobilisation* est particulièrement intéressante du point de vue suisse puisque c'est dans notre système que l'auteur cherche la manière de résoudre ce double problème : mobiliser des unités composées d'éléments qui se connaissent : réduire les délais de formation en donnant un caractère régional à ces unités. « Ne méprisons pas l'exemple helvétique

et n'oublions pas que les Suisses, malgré l'exigüité de leur territoire, ont toujours possédé des vertus guerrières incontestables et que leur belle organisation militaire jointe à ces vertus n'est pas étrangère au fait qu'ils ont pu, depuis plus de cinquante ans, faire respecter leur neutralité par des voisins pourtant autrement puissants. » Notre système de mobilisation n'est toutefois pas dans son ensemble un produit d'exportation, c'est le résultat d'une longue tradition qui ne peut pas s'implanter sans difficultés dans un pays comme la France, dont l'armée composée d'éléments très divers (trp. alpines, méridionales ou coloniales) doit avoir un noyau permanent qui puisse satisfaire aux besoins de la France d'Outre-mer et de l'occupation austro-allemande. Le fait de demander suivant les individus des durées de service variables, le dévouement des cadres de réserves qui devraient, hors service et sans aucune rétribution, consacrer un temps précieux à l'armée bousculeraient trop de principes et apporteraient tout de même certains inconvénients. M. Vernoux propose d'adopter un système de recrutement régional. Les unités après 6 mois de dégrossissage seraient constituées en unités de manœuvres et termineraient leur temps là où les circonstances les réclameraient. Licenciées après 18 mois, elles déposeraient leur matériel dans ces centres de mobilisation régionaux et seraient rappelées tous les ans ou tous les deux ans pour de courtes périodes d'exercices ou de manœuvres. En cas de guerre, leur mise sur pied serait assurée en 24 ou 48 heures et permettrait ainsi d'avoir des « unités prêtes au combat le jour même de la mobilisation ». N'est-ce pas là une des conditions indispensables pour satisfaire aux exigences de la défense en surface et parer aux risques d'une attaque par surprise ?

Le sommaire de la publication de février est encore complété par les articles suivants : *Libye et Afrique du Nord française*, M. Jean Reymond ; *Bases et possibilités stratégiques de l'union française*, Lt. colonel Dullin ; *Les aviations allemandes, françaises et anglaises du 10 mai au 25 juin 1940*, Lt. colonel

Rogé ; *La déclaration de guerre*, M. Sauvageot ; *Les réformes de la constitution*, M. Laffont ; *Le connétable de Bourbon, traître ou rebelle ?*, Général Revol.

N° de mars 1951.

*Armée de terre et armée de l'air*, très intéressante étude dans laquelle le général Carpentier démontre avec une clarté remarquable que l'on ne saurait dissocier forces terrestres et forces aériennes et qu'il est indispensable d'avoir les unes et les autres dans une proportion qui s'harmonise avec les besoins de la France. Il ne s'agit donc nullement de faire un choix, comme le laissait entendre dangereusement cet article « Des chars *ou* des avions ? » qui paraissait dans cette même revue sous la signature peu compromettante de X. Passant ensuite sur un plan plus général, il détermine les bases de fixation des effectifs de l'armée de terre. La guerre de Corée remet en cause le dogme de la supériorité aérienne. N'a-t-on pas vu une armée sans aviation, « une armée d'infanterie, n'ayant que peu d'artillerie, très peu de chars, ravitaillée par des colonnes de coolies, de petits chevaux et des chameaux, éclairée par des unités de cavalerie mongoles montées sur leurs rustiques poneys » repousser journallement des unités de l'O.N.U. appuyées par une puissante aviation ? Une aviation qui vole sans cesse à la recherche d'objectifs rentables qu'elle ne trouve pas. Pour que la situation se stabilise, n'a-t-il pas fallu attendre le débarquement des forces terrestres ? Et cette fois encore, alors que tous les atouts paraissaient être dans le jeu des forces des Nations-Unies, cette armée sino-coréenne « arrêtée de front sur les axes routiers, mais souple et tenace, manœuvre par les hauts du terrain, s'insinue entre les centres de résistance qu'elle déborde, faisant peser de proche en proche sur les troupes de l'O.N.U., motorisées et liées aux routes la menace de l'encerclement. L'action des guérillas rend cette menace plus lancinante encore dans l'esprit des chefs et de la troupe ». De cet état

de fait, il faut tirer des enseignements. « L'aviation seule est incapable de s'opposer victorieusement à une offensive terrestre. » « La défense du terrain exige un minimum nécessaire et indispensable de forces terrestres au-dessous duquel il est impossible de descendre sous peine d'être enfoncé même si l'on dispose, comme c'était le cas en Corée, d'une supériorité aérienne totale. » Pour déterminer le rapport des forces dans un théâtre d'opérations « Eur-Africain », l'on ne saurait donner une priorité à la seule défense des frontières ; le danger aéroporté, la 5<sup>e</sup> colonne, la protection des aérodromes, exigent que l'on se défende sur la totalité du territoire. Il sera aisé à ceux qui ont la responsabilité d'assurer cette défense de faire une juste répartition des hommes et des crédits entre les trois armées, en faisant abstraction de tout particularisme.

*La défense de l'Europe*, par le colonel ACHARD-JAMES. Au moment où l'opinion s'endort sur « la sécurité d'une barrière défensive illusoire » de l'Europe sur le Rhin ou sur l'Elbe, se réalisant avec 20, 30 ou 50 divisions, le colonel Achard-James pousse un cri d'alarme, analyse le problème de cette défense et nous met en face de froides et cruelles réalités.

« L'adoption systématique de la forme défensive postule à l'acceptation de trois principes : il est possible d'arrêter l'ennemi par une action statique, cette action statique est plus économique que l'offensive, la défensive est moins aléatoire que l'offensive. »

Les enseignements de la guerre ont montré que les moyens offensifs avaient pris le pas sur les moyens défensifs. Dans ces conditions, la défense peut-elle raisonnablement opposer sur toute la largeur d'un front une continuité, une résistance à l'usure et une profondeur suffisante pour pouvoir parer à l'attaque frontale d'un agresseur ayant la faculté de concentrer ses moyens rapides où bon lui semble ? Et même si ce barrage absolu avait quelque chance de réussir, derrière ce front, l'ennemi aura toujours la ressource d'agir sur toute la surface du territoire par son action aérienne, par ses troupes

aéro-portées et enfin par l'action intérieure d'une 5<sup>e</sup> colonne.

« Ne pouvant réaliser même un semblant de résistance durable, il est donc préférable d'y renoncer, sinon peut-être sur certains points importants. » Le colonel Achard-James propose de constituer un rideau de surveillance continu, servant à la fois d'organe de renseignements et de barrière entre l'ennemi interne et l'ennemi externe, rideau derrière lequel des forces mobiles auront la faculté d'agir offensivement.

Au sommaire du numéro de mars figurent encore un certain nombre d'articles, études et chroniques dont voici les principaux :

*De quelques inconnues aux problèmes d'Asie*, par ROGER LÉVY.

*L'économie mondiale devant ses dilemmes*, par M. JUPIER.

*La stratégie péninsulaire en Corée*, par le capitaine de vaisseau LEPOLIER.

*Démographie allemande*, par le cdt. LE JARIEL.

*Léonard de Vinci, ingénieur militaire*, par M. BRION.

Major D.

---